

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION du comité Directeur**

*Du Jeudi 21 octobre 2021 à 19h30 au CDOS - 28 rue Julien 69003 Lyon (salle Jean Pierre  
ROGER - Rez de chaussé)*

### **I. Ordres du jour**

Sujet 1.01	Approbation du compte rendu de la réunion du 30 juin 2021.....	2
Sujet 1.02	Validation du compte rendu de réunion du bureau exceptionnelle du 20 mai 2021.....	2
Sujet 1.03	Retour sur la réunion des présidents .....	3
Sujet 1.04	Organisation de l'assemblée générale .....	3
Sujet 1.05	Rappel présentations bilan des commissions pour AG CODEP .....	4
Sujet 1.06	Perspectives sur la saison 2021/2022 .....	4
Sujet 1.07	Modalités d'approbation des procès-verbaux des comités directeurs .....	4
Sujet 1.08	Propositions de récompenses honorifiques.....	5
Sujet 1.09	Nettoyage de la Darse.....	5
Sujet 1.10	Demande de la commission biologie budget .....	5
Sujet 1.11	Déménagement matériel CODEP69 .....	6
Sujet 1.12	Tour de table .....	6
Sujet 1.13	Dates des prochaines réunions du comité directeur .....	7
Sujet 1.14	Salon de la plongée.....	7
<b>II. DIVERS</b>	.....	<b>7</b>
Sujet 2.01	Achat de chemises codep69 .....	7
Sujet 2.02	Achat ordinateur pour CODEP .....	8
Sujet 2.03	Assemblée générale FFESSM 2022 .....	8

----- début de la séance (19h45) -----

**Président de séance :** Renaud HELSTROFFER

**Secrétaire de séance :** Patricia AUDOUY

Les pass sanitaires de tous les membres présents ont été contrôlés lors de la réunion par Stéphane DUFOUR. Tous les pass sanitaires étaient valides.

<p><b>Membres comité directeur présents (10) :</b>  <b>HELSTROFFER Renaud</b> (président)  <b>JAVILLIEY Alain</b> (trésorier)  <b>AUDOUY Patricia</b> (secrétaire)  <b>STUCKENS Anne</b> (secrétaire adjointe)  <b>SURROCA Jérôme</b> (administrateur)  <b>BERTIN Vincent</b> (administrateur)  <b>CARRION Denis</b> (administrateur)  <b>CORDIER Hervé</b> (administrateur)  <b>LAFONT Catherine</b> (administrateur)  <b>PAOLOZZI Stéphane</b> (administrateur)</p> <p><b>Présidents de commissions présents :</b>  <b>POTHE Franck</b> (archéologie)  <b>GROSBOIS Guy</b> (président adjoint technique)  <b>FANTON Henri</b> (audiovisuelle)  <b>BALANCHE Marc</b> (représentant biologie/environnement)  <b>DUFOUR Stéphane</b> (nage avec palmes)  <b>PHILIPPS Benoît</b> (souterraine)  <b>RUET Alain</b> (président adjoint souterraine)  <b>CAILLON Patrick</b> (tir sur cible)</p>	<p><b>Membres comité directeur excusés :</b>  <b>BEAUDIQUEZ Thierry</b> (président adjoint)  <b>SANTSCHI Samuel</b> (trésorier adjoint)  <b>BARDASSIER Laurent</b> (administrateur)  <b>FRAMINET Gilles</b> (administrateur)  <b>GAY Valérie</b> (administrateur)  <b>JALOUNEIX Yves</b> (administrateur)  <b>SENTENAC Pascale</b> (administrateur)</p> <p><b>Présidents de commission excusés :</b>  <b>CORDIER Frédérique</b> (apnée)</p> <p><b>Membres comité directeur absents :</b>  <b>CURE Anne-Edith</b> (administrateur)  <b>DELCAMBRE Thierry</b> (administrateur)  <b>GIRAUD Olivier</b> (administrateur)</p> <p><b>Présidents de commissions absents :</b>  <b>DOOMS Maxime</b> (hockey subaquatique)  <b>ARROYO Hélios</b> (pêche sous-marine)</p>
---	---

### Sujet 1.01 **Approbation du compte rendu de la réunion du 30 juin 2021**

Le procès-verbal ayant été envoyé à chaque membre préalablement à la réunion, et pour lequel aucune demande de modification ou d'ajout n'a été signifié, l'adoption est mise au vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Résultat du vote (ADOPTE A L'UNANIMITE)

### Sujet 1.02 **Validation du compte rendu de réunion du bureau exceptionnelle du 20 mai 2021**

Le procès verbal ayant été envoyé à chaque membre préalablement à la réunion, et pour lequel aucune demande de modification ou d'ajout n'a été signifié, l'adoption est mise au vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	7

Résultat du vote (ADOPTE A L'UNANIMITE)

### Sujet 1.03 Retour sur la réunion des présidents

La réunion des présidents s'est tenue le 23 septembre 2021.

Présents à la réunion :

- 19 clubs du Rhône
  - 9 excusés
- 5 présidents de commission
  - 2 excusés
- 11 membres du comité directeur
  - 5 excusés

La réunion s'est passée au CDOS dans sa grande salle, a commencée à 19h35 et terminée à 21h00.

Les points suivants ont été abordés : informations générales CODEP 69 – Etat des licences 2020/2021 – Aides aux clubs – Conditions de pratique – Assemblée générale FFESSM.

De bons échanges ont permis une bonne communication et des rapprochements avec des clubs qui avaient des questions voir des problématiques à soulever.

Le CODEP 69 compte, pour la saison 2020/2021, 2921 licenciés contre 3854 licenciés pour la saison 2019/2020. Ce qui représente une baisse d'environ 24 %.

### Sujet 1.04 Organisation de l'assemblée générale

L'assemblée générale du codep69 va se tenir le 04 Novembre 2021 à partir de 18h30 à Grigny

Pour l'organisation et la tenue de cette assemblée générale différents besoins sont à pouvoir :

- Nomination du bureau de surveillance : Sont nommés Denis CARRION, Stéphane PAOLOZZI, Catherine LAFONT, Patricia AUDOUY.
- Contrôle des pass sanitaire (à déterminer le jour de l'assemblée générale)
- Commande du buffet de clôture : Catherine LAFONT (budget d'environ 5 euros par personnes).
- Récupération des clefs à 17h : Pourront être présent Denis CARRION, Jérôme SURROCA, Renaud HELSTROFFER, Patricia AUDOUY. Le gardien sera à contacter pour convenir du rendez-vous pour l'ouverture de la salle.
- Mise en place de la salle : Renaud HELSTROFFER, Vincent BERTIN.
- Mise en place de la signalisation : Jérôme SURROCA
- Rangement : Tous les membres du comité directeur

**Présence souhaitée de tous les membres du comité directeur.**

Des Invitations ont été faites à :

- Président FFESSM. Ne pourra être présent et sera représenté par Laurent RAISIN DADRE (trésorier).
- Présidente AURA
- Maire de Grigny
- Adjointe chargée du sport de Grigny
- Président CDOS
- Adjointe chargée du sport à la ville de Lyon
- Jean-Luc FUGIT – Député du Rhône (11<sup>ème</sup> circonscription) – Président du conseil national de l'air et vice-président de l'OPECST.

## Sujet 1.05 **Rappel présentations bilan des commissions pour AG CODEP**

La date limite d'envoi des présentations des bilans des commissions est prévue pour le 22 octobre 2021. A transmettre par mail à [secretaire@codep69-ffessm.fr](mailto:secretaire@codep69-ffessm.fr).

## Sujet 1.06 **Perspectives sur la saison 2021/2022**

**Perspectives licences** : La lecture des licences sur la même période (du 15/9 au 21/10) affiche une progression significative passant de 1068 licences souscrites en 2020 pour 1813 licences souscrites pour la saison 2021/2022 avec pour point de référence d'une année normale en 2019 avec 1899 licences.

**Commission newsletters** : Deux newsletters ont été réalisées sur la saison 2020/2021. Pascale SENTENAC, Jérôme SUROCCA, Stéphane PAOLOZZI et Renaud HELSTROFFER constitue le groupe de rédaction à venir.

**Réflexion autour du site du CODEP69** : Répond à ce jour à une majorité des besoins (inscriptions en ligne, paiement en ligne...). Il reste des imperfections. A ce jour, le CODEP69 est à la recherche d'un prestataire de site internet.

**Comptabilité en ligne** : A ce jour, la comptabilité du CODEP69 est réalisé sous excel. Le CODEP souhaiterait utiliser une version en ligne qui intégrerait les besoins spécifiques avec en autres de pouvoir séquencer la comptabilité en fonction des actions.

Renseignements à prendre auprès des autres CODEP. Exploration des possibilités de VP dive ? (logiciel gratuit pour les clubs, comités.. associatifs).

Toutes les propositions sont les bienvenues.

## Sujet 1.07 **Modalités d'approbation des procès-verbaux des comités directeurs**

Afin de permettre une information plus actuelle pour les licenciés dues aux règles d'approbation des procès-verbaux et la mise en ligne des comptes rendus à trois mois.

La proposition suivante est émise : Envoie du compte rendu aux membres du comité directeur pour remarques avec une date butoir de retour des réponses puis envoi du procès-verbal corrigé pour validation avec doodle avec une date butoir de retour des réponses.

L'objectif est la validation à 2 semaines de la réunion.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	10

Résultat du vote (ADOpte A L'UNANIMITE)

## Sujet 1.08 Propositions de récompenses honorifiques

Renaud HELSTROFFER a proposé à Yves JALOUNEIX de lui décerner la médaille de bronze de la FFESSM pour l'investissement sans faille dont il fait preuve depuis la création du Nautile jusqu'à ce jour avec la gestion de quelques 150 enfants par an.

Des sportifs seront mis à l'honneur : Henri FANTON et Jean Raphaël TORDOIR (médaille d'or au championnat de France de photo à Marseille), Olivier ELU (Mondiaux d'apnée : Médaille de Bronze en dynamique sans palmes (199 m) et médaille de bronze en dynamique monopalme (258 m), Romain DESMETTRE (MEF1 apnée). Chacun se verra remettre un chèque d'un montant de 150 euros. Ces récompenses seront remises lors de l'assemblée générale du CODEP69 le 4 novembre 2021.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	10

Résultat du vote (ADOpte A L'UNANIMITE)

## Sujet 1.09 Nettoyage de la Darse

Cette action est la 8<sup>ème</sup> édition. Elle est communément menée par plusieurs associations (Odysseus, clubs plongées, MJC confluence, les sauveteurs en mer, les péniches de Lyon....) et répond à la fois aux valeurs que nous défendons mais également contribue à la notoriété de la FFESSM dans le département et représente une action de communication.

Elle met en avant, entre autres, le recyclage des déchets (batteries, verres, plastiques).

Elle se déroulera le **samedi 23 octobre de 9h à 16h** sur le site de la darse de Confluence ainsi que sur les bords du Rhône et de la Saône.

Informations sur facebook : « coup de balai dans l'eau ».

L'eau de la Darse a été contrôlée par l'intermédiaire de prélèvements biologiques et présente certains éléments qui paraissent au-delà des normes en vigueur. Le laboratoire n'a pas émis de conclusions et il est nécessaire que ces résultats soient interprétés afin de pouvoir définir si l'eau de la darse permet l'activité plongée.

Seront présents lors de cette journée : Henri FANTON, Catherine LAFONT, Vincent BERTIN, Franck POTHE, Alain JAVILLIEY, Renaud HELSTROFFER, Patricia AUDOUY.

## Sujet 1.10 Demande de la commission biologie budget

Un stage de formation PB1 de 3 plongées de la commission biologie et environnement a eu lieu les 9 et 10 octobre 2021. Stage qui a rencontré de nombreuses défections parmi les stagiaires : 24 participants au départ (16 stagiaires et 8 encadrants) avec au final 10 stagiaires.

Les 8 encadrants qui avaient été sollicités ont été gardés, ils avaient réservé leur week-end.

Coût total 2888,08 euros (logement 691,68 euros + plongées 1300 euros + repas 896,40 euros).

1 plongeur suite à des soucis de santé n'a effectué qu'une seule plongée, le CIP n'a pas facturé les deux autres.

Prix payé par les stagiaires : 170 euros x 9 stagiaires + 1 stagiaire à 120 euros = 1650 euros

Aide AURA 12 euros x 18 = 216 euros. Recette de 1866 euros

Reste à payer par les 8 encadrants = 1022,08 euros soit coût pour l'encadrant 127,76 euros.

La participation des encadrants se situe entre 100 à 150 euros.

Lors d'une réunion exceptionnelle du bureau du 20 mai 2021, il avait été décidé l'attribution d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 500 euros.

Le CODEP69 confirmer la participation pour un montant de 500 euros afin de clôturer les comptes de cette sortie.

### Sujet 1.11 Déménagement matériel CODEP69

Comme vous le savez, le CODEP69 a emménagé dans les locaux du CDOS, toutefois nous ne jouissons pas du local de stockage pour y entreposer notre matériel comme prévu. Franck POTHE, très gentiment, a stocké le matériel à son domicile le temps pour nous de trouver une meilleure solution. Celui-ci étant particulièrement volumineux, et Franck devant récupérer le matériel de la commission archéologie nous avons transporté ce même matériel dans un garage appartenant à la famille de Patricia AUDOUY. Là encore la solution est temporaire et nous attendons la mise à disposition du local de stockage des locaux du CDOS.

### Sujet 1.12 Tour de table

*Anne STUCKENS* : La commission jeunes et enfants souhaite s'associer au trophée olivier GRIMBERT (photographie subaquatique en piscine) qui se déroulera le 27 mars 2022. Anne se charge de la diffusion de cette information à l'ensemble des présidents.

*Benoit PHILIPPS* : Espère que les actions prévues pourront être réalisées. Besoin d'un phare qui pourra être inscrit dans la partie investissement du prochain budget.

*Marc BALANCHE* : En 5 mois validation d'une trentaine de plongeurs bio 1, 2 formateurs FB1, 1 formateur FB2. Deux formateurs sont partis dans une autre région et il reste 7 formateurs actifs au niveau du CODEP 69.

*Hervé CORDIER pour Frédérique CORDIER* : Championnat départemental d'apnée le 19 décembre 2022 à Rillieux. Les médailles seront fournies par le CODEP69. Souhaitait commander des gourdes et savoir si d'autres commissions étaient intéressées. Voir si possibilité d'en obtenir par la FFESSM qui prévoit d'en fournir pour la traversée de Lyon à la palme.

*Franck POTHE* : L'équivalence du certificat d'hyperbarie ne va plus exister ce qui va rendre difficile la pratique de l'archéologie sous-marine. La législation va permettre de demander une dérogation du certificat d'hyperbarie mais uniquement par chantier. Sera soumis à la validation du DRASSM (Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines). Incitation pour suivre la formation menant au certificat d'aptitude d'hyperbarie.

*Vincent BERTIN* : Manque de personnes dans l'organisation de la darse. Son club (PLOUF) cherche une piscine pour ses entraînements. Vincent se questionne sur l'avancée du dossier sport santé et sur la programmation de formations destinées aux encadrants.

*Guy GROSBOIS* : Bon démarrage de la saison. Les sorties techniques sont organisées comme les saisons précédentes (fréjus, bus). Première sortie en novembre : environ 30 personnes inscrites à ce jour. De nombreuses sessions de recyclage TIV sont programmées avec la date limite pour se recycler fixée au 31 décembre 2021. Les personnes qui n'auront pas pu se recycler garderont le bénéfice de leur certification TIV mais ne pourront pas valider des TIV. Démarrage de la formation guide de palanquée.

*Patrick CAILLON* : Prévision d'organiser une compétition nationale dans le Rhône pour mars 2022.

*Henri FANTON* : Reprise des réunions mensuelles. Prévision de formations photo et vidéo à partir de décembre 2021.

*Stéphane DUFOUR* : Peu d'activités sur la saison 2020/2021. Relance cette année : stage eau froide en décembre pour préparer la traversée de Lyon à la palme. Le triangle des eaux bleues est prévu le 15 mai 2022. Journée découverte jeunes en prévision pour début été ou septembre 2022. Les formations sont gérées au niveau de la région.

*Patricia AUDOUY* : Souhaiterait que les personnes confirment leur présence ou absence pour les réunions quand cela est demandé.

*Alain JAVILLIEY* : Le paiement en ligne sur le site du CODEP est difficile à gérer car le trésorier n'a pas obligatoirement la liste des présents lors des différentes activités et la mise en lien avec les paiements effectués demande du temps. Nouveauté de voir apparaître des paiements en ligne par virement si les inscriptions ne sont pas faites sur le site. A ce jour, il n'est pas possible de connaître si les inscrits ont réglé.

### Sujet 1.13 **Dates des prochaines réunions du comité directeur**

- **Jeudi 16 décembre 2021 19h30**
- **Jeudi 10 février 2022 19h30**

### Sujet 1.14 **Salon de la plongée**

Sont intéressés pour se rendre au salon de la plongée dans le cadre du CODEP69 :

- Stéphane PAOLOZZI
- Catherine LAFONT
- Guy GROSBOIS
- Alain JAVILLIEY
- Vincent BERTIN
- Renaud HELSTROFFER
- Marc PETIT
- Patricia AUDOUY

## II. **DIVERS**

### Sujet 2.01 **Achat de chemises codep69**

Proposition d'achat de chemises ou polo, pour le comité directeur et les présidents de commissions estampillées CODEP69. La majorité des personnes présentes sont en faveur des chemises. Prévoir 30 euros par chemises. Un message sera envoyé à chacun pour les tailles.

## Sujet 2.02 **Achat ordinateur pour CODEP**

L'ordinateur du CODEP montre des défaillances. Une étude des différents modèles et des devis seront proposés avant la décision d'achat.

## Sujet 2.03 **Assemblée générale FFESSM 2022**

Elle se déroulera à Lyon au centre des congrès de la cité internationale du vendredi 28 janvier 2022 au 30 janvier 2022.

Le programme de cette manifestation est le suivant :

- Vendredi 28 janvier 2022 : Réception du staff de la FFESSM avec tenue du comité directeur suivi d'un repas.
- Samedi 29 et dimanche 30 janvier 2022 : Réunion des 15 commissions de la FFESSM, assemblée générale.

Site assemblée générale nationale : <https://agn-ffessm-2022.fr/>

Nous aurons besoin de bénévoles pour cette manifestation.

Vous pouvez vous inscrire sur le site :

<https://volunteo.com/fr/r/assemblee-generale-ffessm-2022-inscription-des-benevoles>  
ou par l'intermédiaire du site de l'assemblée générale nationale (devenir bénévole).

Réunion des bénévoles le 15 novembre 2021 en visioconférence et le 13 janvier 2022 en présentiel.

----- *clôture de la séance à 22h40* -----

### La Secrétaire

Patricia AUDOUY



### Le Président

Renaud HELSTROFFER

